

# PROGRAMME DE MAINTENANCE

Effectuer le contrôle avant conduite comme indiqué dans le Manuel d'Utilisation, lors de chaque maintenance programmée.

I : Inspecter et nettoyer, ajuster, lubrifier ou remplacer si nécessaire. C : Nettoyer. R : Remplacer. A : Ajuster. L : Lubrifier.

Les éléments suivants exigent certaines connaissances mécaniques. Certains éléments (surtout lorsqu'ils sont repérés \* et \*\*) peuvent nécessiter des informations techniques et outils supplémentaires. Consulter le concessionnaire Honda agréé.

ELEMENTS	PERIODICITE A LA PREMIERE DE CES DEUX ECHEANCES	KILOMETRES AU COMPTEUR (NOTE 1)								SE REPORTER A LA PAGE
		x1.000 km	1	6	12	18	24	30	36	
		Mois		6	12	18	24	30	36	
* CANALISATION DE CARBURANT				I		I		I		
* FONCTIONNEMENT DU PAPILLON				I		I		I		
* FILTRE A AIR	NOTE 2					R			R	
* BOUGIE			TOUS LES 24.000 km I, TOUS LES 48.000 km R							
* JEU DE SOUPE						I				
HUILE MOTEUR			R		R		R		R	
FILTRE A HUILE MOTEUR			R		R		R		R	
* REGIME DE RALENTI DU MOTEUR			I	I	I	I	I	I	I	
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU RADIATEUR	NOTE 3				I		I		R	
* CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT					I		I		I	
* SYSTEME D'ALIMENTATION D'AIR SECONDAIRE					I		I		I	
CHAINE D'ENTRAINEMENT			TOUS LES 1.000 km I, L							
GLISSIERE DE CHAINE D'ENTRAINEMENT					I		I		I	
LIQUIDE DE FREIN	NOTE 3			I	I	R	I	I	R	
USURE DES PLAQUETTES DE FREIN				I	I	I	I	I	I	
SYSTEME DE FREINAGE			I		I		I		I	
* CONTACTEUR DE FEU STOP					I		I		I	
* REGLAGE DE PHARE					I		I		I	
EMBRAYAGE			I	I	I	I	I	I	I	

	CABLE DE COMMANDE DE SOUPAPE D'ECHAPPEMENT									TOUS LES 24.000 km	
	BEQUILLE LATERALE										
*	SUSPENSION										
*	ECROUS, BOULONS, FIXATIONS										
**	ROUES/PNEUS										
**	ROULEMENTS DE COLONNE DE DIRECTION										

\* Ces opérations doivent être effectuées par un concessionnaire Honda agréé, sauf si le propriétaire dispose des outils appropriés et des caractéristiques de service et s'il est un mécanicien qualifié

\*\* Pour des raisons de sécurité, nous recommandons de ne confier la maintenance de ces composants qu'à un concessionnaire Honda agréé

#### NOTES :

1. A un kilométrage au compteur plus élevé, répéter l'opération en respectant la périodicité indiquée ici.
2. Entretien plus fréquent si la moto est utilisée dans des conditions très humides ou poussiéreuses.
3. Remplacer tous les 2 ans ou au kilométrage parcouru indiqué, selon la première de ces deux échéances. Le remplacement de ces composants exige des compétences mécaniques.